

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 123 SEPTEMBRE 2008



P. 2 SPECTACLE



Un incroyable voyage au-delà des limites de l'acrobatie, de l'étrange et de l'absurde proposé par la compagnie Les 3 Points de suspension.

P. 2 EXPOSITION



Des univers artistiques variés sont à découvrir pour la 35^e édition du Salon des artistes locaux.

P. 10 SOCIAL



La zoothérapie, une pratique thérapeutique qui se développe notamment auprès des personnes âgées.

EXPOSITION

LA CRÉATION LOCALE À L'HONNEUR

La Maison Jules-Verne accueille, du 20 septembre au 12 octobre, la 35^e édition du Salon des artistes locaux.

Chaque année, le Salon des artistes locaux affirme sa vocation : révéler et promouvoir les talents artistiques de Houilles et de sa région. Pour cette 35^e édition, près de 80 artistes amateurs présenteront leurs créations à la Maison Jules-Verne. Des univers artistiques extrêmement variés à découvrir, du 20 septembre au 12 octobre. Sculptures (bois, pierre, terre), peintures (aquarelle, huile, gouache), dessins, collages, gravures... Autant de techniques et d'expressions à apprécier à travers 150 œuvres exposées. Pour la Ville, le Salon des artistes locaux est l'occasion de contribuer à la visibilité de la création contemporaine locale, de procurer au public des émotions artistiques et, bien sûr,

Près de 80 artistes présentent leurs créations à la Maison Jules-Verne.

de donner à des artistes la possibilité de se faire connaître. Trois prix sont décernés dans le cadre du Salon : celui de la Ville est attribué par un jury composé d'élus municipaux et d'artistes professionnels. L'œuvre primée est acquise par la Ville et fait la couverture de la future édition. Le prix du Public, décerné à la clôture de l'exposition, traduit le coup de cœur des visiteurs. Enfin, depuis l'année dernière, le prix des

Enfants récompense l'artiste ayant obtenu le plus de suffrages auprès des quelques centaines d'élèves des écoles ovilleises venus visiter le Salon. ■

Salon des artistes locaux.
Du 20 septembre au 12 octobre,
de 15 h à 18 h. Entrée libre.
Maison Jules-Verne (7 rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au 01 30 86 33 82.



SPECTACLE

À CIEL OUVERT

Les arts de la rue font leur retour ! Le 27 septembre, dans le parc Charles-de-Gaulle, la compagnie Les 3 Points de suspension vous propose un incroyable voyage au-delà des limites de l'acrobatie, de l'étrange et de l'absurde.



Entre suspense et étrangeté, le spectacle entraîne le public dans une épopée cosmique et fantastique.

Inventif, décalé, délirant, étrange, désopilant, loufoque... Il n'en faut pas moins pour qualifier le *Voyage en bordure du bord du bout du monde* qui vous est proposé, le 27 septembre, dans le parc Charles-de-Gaulle, par la compagnie Les 3 Points de suspension. S'inspirant de la tradition foraine, ces acrobates de formation n'hésitent pas à mêler théâtre, comédie et cirque pour nous entraîner dans une épopée cosmique et fantastique, celle des frères Grimox. Entre suspense et étrangeté, leurs aventures aux multiples péripéties vous feront croiser des personnages dignes des Monty Python et de la famille Adams : un philosophe sans corps, une reine volage, des crânes chanteurs, des animaux monstrueux, des vampires prestidigitateurs... Et, comme pour élargir le délire créatif, danses acrobatiques, cascades, voltiges, courses folles sur échasses à air comprimé se succéderont sur un rythme effréné. Clou du spectacle :

une catapulte à échassiers – un an de travail a été nécessaire pour la concevoir – propulsera les protagonistes à près de huit mètres de haut et offrira des perspectives acrobatiques et spectaculaires inédites.

Au final, la compagnie Les 3 Points de suspension invente et renouvelle un spectacle de rue qui investit l'espace entier à travers une mise en scène aux multiples facettes. C'est délibérément drôle, décalé, déjanté, désopilant ! ■

Voyage en bordure du bord du bout du monde
(à partir de 6 ans).
Samedi 27 septembre, à 21 h.
Cour des écoles Toussaint-Guesde.
Accès libre.
Renseignements au 01 30 86 33 82.

VIE SCOLAIRE

PAUSE MÉRIDIANNE NOUVELLE FORMULE

La durée de la pause méridienne dans les écoles est élargie pour faire du temps de midi un réel moment de détente et de loisirs.

Nouveauté pour cette rentrée 2008 : l'interclasse du midi, appelé « Pause méridienne », est rallongé d'une demi-heure dans les 15 écoles maternelles et primaires de la ville. Les enfants bénéficient maintenant d'une coupure déjeuner de deux heures, entre 11h30 et 13h30, au lieu de 12h à 13h30 auparavant. Cette nouvelle organisation a été mise en place pour répondre à l'augmentation du nombre des demi-pensionnaires. Aujourd'hui, dans la plupart des familles, les deux parents travaillent. « À effectifs constants dans les écoles, nous avons dû faire face à une plus forte demande de restauration », explique Jean-Louis Revert, adjoint au Maire, délégué aux affaires scolaires. Désormais, les enfants prennent le chemin de l'école plus tôt, à 8h30 au lieu de 9h, et l'accueil périscolaire du matin débute dès 7h. L'allongement de la durée de la pause méridienne permet de mettre

en place deux services de restauration. Grâce à ce nouveau dispositif, les élèves prennent leur repas sans précipitation pour un vrai moment de convivialité et de détente. « Deux services de repas de 11h30 à 13h30 ont été effectués, le 1^{er} juillet dernier, dans toutes les écoles. Ce test nous a confortés sur l'effet attendu de diminution de stress dans les restaurants scolaires, car les enfants ont plus de temps pour déjeuner et sont moins nombreux. Cela a aussi été confirmé et apprécié par le personnel en place », ajoute Jean-Louis Revert. Le temps dégagé sera mis à profit pour proposer aux enfants divers ateliers éducatifs et ludiques. Avant cette nouvelle organisation, la direction des affaires scolaires avait consulté les parents d'élèves, en avril 2007, au travers d'un questionnaire : 67% d'entre eux s'étaient déclarés favorables à ce changement d'organisation de la pause du midi. ■

S.J.



L'élargissement de la pause méridienne permet de mettre en place deux services de restauration.

DÉPARTEMENT

UN NOUVEAU LOGO
POUR LES YVELINES

Pour le 40^e anniversaire du département des Yvelines, le Conseil général s'est doté d'une nouvelle identité visuelle : un logo moderne « plus conforme à son dynamisme, à sa vocation d'innovation et à son caractère fédérateur des hommes et des initiatives ». La signature s'articule autour de la lettre « Y » inscrite dans un cercle fuchsia, « couleur inhabituelle dans l'univers graphique institutionnel ».

La naissance du département des Yvelines date du 1^{er} janvier 1968. Elle résulte d'une réorganisation administrative de la région parisienne qui a abouti dans les années 1960 à la création de six départements (l'Essone, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise et les Yvelines).

Auparavant, l'Île-de-France était divisée en trois départements : la Seine, la Seine-et-Marne et l'immense Seine-et-Oise, « géant » démographique (2,3 millions d'habitants) dont il devenait urgent de reconsidérer l'organisation.

« Yvelines », le nom de la forêt recouvrant autrefois tout le sud du territoire (actuel massif forestier de Rambouillet), fut retenu pour nommer le nouveau département. C'est le plus peuplé de la Grande Couronne. En 2004, il comptait 1,4 million d'habitants ■



Yvelines
Conseil général

FINANCES LOCALES

RATIOS DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2007

Le compte administratif 2007 a été voté le 19 juin par le conseil municipal. Conformément aux dispositions inscrites dans le Code général des collectivités territoriales, la Ville publie ces données synthétiques (voir tableau ci-dessous) sur la situation financière de la commune, plus communément appelées « ratios », tirées

du compte administratif 2007. Ces ratios ont pour objet de permettre la comparaison entre, d'une part, les données financières de la commune et, d'autre part, celles de la moyenne des communes de la même strate de population, Houilles correspondant aux villes dont la population est située entre 20 000 et 50 000 habitants. ■

mode de calcul du ratio	définition	CA 2005	CA 2006	CA 2007	moyenne nationale ³
<u>dépenses réelles de fonctionnement</u> population	évaluation de la charge totale de fonctionnement en euros par habitant	1 023 €	970 €	976 €	1 126 €
<u>imposition</u> population	produit des contributions directes (impôts locaux) en euros par habitant	457 €	410 €	421 €	498 €
<u>recettes réelles de fonctionnement</u> population	évaluation de l'ensemble des recettes courantes en euros par habitant	1 179 €	1 136 €	1 269 €	1 321 €
<u>dépenses d'équipement brut</u> population	évaluation de l'effort d'équipement ¹ en euros par habitant	240 €	205 €	206 €	299 €
<u>encours de la dette</u> population	évaluation de l'endettement total en euros par habitant (stock de la dette au 31/12 de l'année considérée)	367 €	466 €	418 €	1 045 €
<u>dotations globales de fonctionnement</u> population	produit de la dotation globale de fonctionnement en euros par habitant. C'est ce que verse l'État à la Ville pour son fonctionnement.	265 €	217 €	222 €	289 €
<u>dépenses de personnel</u> dépenses réelles de fonctionnement	part des dépenses réelles de fonctionnement affectée aux frais de personnel	58,52 %	63,61 %	62,99 %	56,30 %
<u>coefficient de mobilisation</u> du potentiel fiscal élargi	indicateur général de pression fiscale ²	91,59 %	90,36 %	non connu	91,80 %
<u>dépenses réelles de fonctionnement</u> et amortissement de la dette <u>recettes réelles de fonctionnement</u>	un ratio supérieur à 100 % exprime que la charge de la dette n'est pas totalement financée par les recettes de fonctionnement	92,74 %	90,93 %	94,27 %	97,40 %
<u>dépenses d'équipement brut</u> <u>recettes réelles de fonctionnement</u>	comparaison de l'effort d'équipement par rapport aux recettes réelles de fonctionnement	20,36 %	18,04 %	16,27 %	22,60 %
<u>encours de la dette</u> <u>recettes réelles de fonctionnement</u>	un ratio de 100 % indique que la dette représente une année de recettes courantes	31,16 %	41,07 %	32,92 %	79,10 %

1. Sont ici comptabilisées les dépenses d'acquisition de mobilier, de matériel, de véhicules, d'immeubles ainsi que celles liées aux travaux d'investissement confiés au secteur privé.

2. Rapport entre le produit des contributions directes perçues par la commune et la CCBS et le potentiel fiscal hors compensation de la part salaire.

3. Les moyennes nationales indiquées ci-dessus sont tirées du site Internet de la Direction générale des collectivités locales « Les comptes administratifs des collectivités locales en 2005 » et correspondent à la moyenne des communes dont la population est située entre 20 000 et 50 000 habitants.

UNE MÊME DÉTERMINATION

La période estivale ovilloise aura été très active, grâce notamment à de nombreuses réalisations dans les écoles et les gymnases, mais aussi au travers de manifestations sportives et culturelles très conviviales qui ont séduit tous les âges.



Pour cette rentrée, l'embellissement et l'animation de notre ville sont plus que jamais au cœur de l'action municipale. Nous poursuivons le programme de travaux qui contribue à maintenir la voirie et les équipements publics au meilleur niveau, sans oublier les projets d'envergure tels que la gare et le pôle culturel « La Graineterie », deux vastes chantiers en voie d'achèvement. Une même détermination anime l'équipe municipale pour maintenir un cadre de vie apprécié par tous et mener à bien les projets au bénéfice de tous les Ovillois.

Au chapitre des événements qui marqueront le mois de septembre, je ne peux manquer d'évoquer le Forum des associations, une occasion de découvrir en un même lieu les structures associatives ainsi que leurs actions. L'engagement associatif sera mis à l'honneur grâce au passeport bénévole, une initiative du réseau France Bénévolat. La rentrée sera tout aussi dynamique dans le domaine culturel en affichant une programmation qui mêlera exposition d'arts plastiques, spectacle de rue et concert.

Excellente rentrée à toutes et à tous.

Le Maire,
Conseiller général des Yvelines
Alexandre Joly

JUMELAGE

HOUILLES SCHÆLCHER, DIX ANS DÉJÀ

C'est en 1998, à l'occasion de la célébration du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, que Schœlcher en Martinique a rejoint la fratrie des trois villes jumelées à Houilles. Depuis, des échanges réguliers¹ se sont développés entre les deux villes. Animer, encourager et entretenir ces relations est le rôle essentiel du comité de jumelage de la Ville de Houilles qui, pour souffler les dix bougies de cette longue

amitié, s'est rendu, le 20 juillet dernier, dans la ville martiniquaise. La délégation ovilloise était accompagnée du maire, Alexandre Joly, et de Bernard Duclos, adjoint au maire délégué au commerce, à l'artisanat et au développement économique. Deux expositions y ont été présentées à cette occasion. La première, réalisée par le service des archives de Houilles, retraçait l'histoire de l'esclavage et la vie de Victor Schœlcher. La seconde,

réalisée par la commission culturelle du comité de jumelage, mettait notre ville à l'honneur sur le thème « Houilles d'hier et d'aujourd'hui ». Pour Dominique Levet, présidente du comité de jumelage, ce 10^e anniversaire a été dignement fêté : « *Encore une fois, cette rencontre a été l'occasion de renforcer et de tisser de nouveaux liens avec les habitants et les associations. Portés par l'enthousiasme et le travail de ses membres bénévoles, ces échanges ont été un vrai succès. En novembre prochain, Houilles et Le Maire accueilleront à leur tour la délégation martiniquaise conduite par le maire de Schœlcher.* » ■



Luc Louison Clemente, maire de Schœlcher, et Alexandre Joly lors des festivités organisées dans la ville martiniquaise, en juillet dernier.

1. Le comité de jumelage de la ville de Houilles accueillera les délégations anglaise, allemande, portugaise et martiniquaise les 26, 27 et 28 septembre, dans le cadre des rencontres annuelles entre villes jumelées.

SCHÆLCHER EN BREF

Schœlcher est la seule ville au monde à porter le nom de l'humaniste abolitionniste qui termina ses jours à Houilles et y mourut en 1893. La commune se situe sur la côte ouest de la Martinique, entre Fort-de-France (à 5 km) au sud et Case-Pilot au nord. Elle compte près de 23 000 habitants. Son littoral est marqué par de nombreuses anses de sable volcanique tandis que son relief montagneux est

propice aux randonnées. Ville universitaire, elle accueille, chaque année, plus de 6 000 étudiants de l'université des Antilles et de la Guyane. Par ses équipements de qualité (culturels et administratifs), Schœlcher joue le rôle de plaque tournante entre les villes du centre de la Martinique et les communes du Nord-Caraïbe.

STATIONNEMENT

BIEN STATIONNER, MIEUX CIRCULER

En matière de stationnement, le territoire communal est découpé en trois zones : stationnement payant (longue et courte durée), stationnement gratuit et zone bleue. Compte tenu de la configuration locale et de l'étroitesse des rues, le respect de l'ensemble des règles de stationnement dans ces trois zones contribue fortement à fluidifier la circulation dans la commune. Bien se garer constitue également un facteur de sécurité au regard, par exemple, du danger que représente le stationnement aux abords immédiats des feux tricolores, aux intersections des voies ou aux carrefours surélevés. Rappelons que le stationnement unilatéral alterné (essentiellement sur les voies des secteurs résidentiels et pavillon-

naires) se fait tour à tour de chaque côté de la rue où l'alternance est semi-mensuelle. Du 1^{er} au 15 inclus, le stationnement est autorisé du côté des habitations portant les numéros impairs. Du 16 au dernier jour du mois inclus, le stationnement se fait du côté des numéros pairs. Le changement de côté s'effectue le 15 et le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h. Enfin, dans la zone bleue, ce sont plus de 700 places (indiquées par un panneau de signalisation d'entrée de zone) qui permettent un stationnement gratuit mais limité à une durée de 1h30 : du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Pour être en règle, il faut avoir placé en évidence derrière son pare-brise un disque affichant l'heure d'arrivée. ■

> La carte-ville prépayée (5€ ou 10€) est en vente au parc de stationnement régional (10, place André-Malraux), à la mairie de Houilles (16, rue Gambetta) ou à la police municipale (11, rue Marceau).
> La carte de stationnement résidentiel (5€ ou 16€) est en vente au parc de stationnement régional (10, place André-Malraux).
> Une carte de stationnement « zone bleue » (uniquement pour les résidents de cette zone) est disponible à la police municipale. Renseignements au 01 39 57 22 15.



GILET ET TRIANGLE OBLIGATOIRES

Depuis le 1^{er} juillet 2008, tous les véhicules en circulation doivent avoir à leur bord un gilet rétro-réfléchissant et un triangle de présignalisation. Cette mesure, annoncée par le Comité interministériel de la sécurité routière, est destinée, en complément des feux de détresse, à renforcer la sécurité par une meilleure signalisation en cas de panne ou d'accident. L'entrée en vigueur des sanctions pour le non-respect de ces dispositions n'interviendra qu'à partir du 1^{er} octobre 2008. À cette date, pour chaque élément manquant, une amende de 4^e classe – 90€ (minorée), 135€ (forfaitaire) – sera applicable. Par ailleurs, le port d'un gilet rétro-réfléchissant par tout cycliste roulant de nuit et hors agglomération est obligatoire, depuis le 1^{er} septembre 2008, et passible, le cas échéant, d'une amende de 2^e classe (22€).

PORTES OUVERTES

DÉCOUVRIR DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Vous avez la fibre artistique ? Rendez-vous, le 13 septembre, dans la salle René-Cassin pour découvrir l'ensemble des disciplines artistiques dispensées par l'Atelier 12. Établissement municipal d'apprentissage, d'échange et de création ouvert à tous (dès l'âge de 6 ans), l'Atelier 12 permet de s'initier ou de se perfectionner dans des modes

d'expression variés : peinture, dessin, aquarelle, graphisme, modelage, sculpture et art dramatique. Lors de ces portes ouvertes, les enseignants seront à même de renseigner les visiteurs et de les orienter vers le cours le plus adapté. Nouveauté 2008 : un atelier ouvert aux artistes amateurs de plus de 18 ans. Tous les cours débiteront en

octobre (inscriptions auprès du service culturel). ■

Portes ouvertes de l'Atelier 12. Samedi 13 septembre, de 14h à 17h. Entrée libre. Salle René-Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Renseignements au 01 30 86 33 82.

COLLECTE SÉLECTIVE

TRIEZ JUSTE !

« Grâce à l'effort des Ovillois, 1 310 tonnes de produits recyclables ont été collectées en 2007, soit une hausse de 1,55% par rapport à 2006, déclare Nicole Adato, adjointe au Maire, déléguée à l'environnement. Néanmoins, l'enjeu est aussi d'améliorer la qualité de notre tri afin que nous ayons de moins en moins de bennes refusées. » Car le respect des consignes de tri, à Houilles comme ailleurs, est déterminant pour assurer le recyclage et la valorisation des déchets ménagers. À chaque bac correspond un type de déchet. En effet, « polluer » le bac de produits recyclables (poubelle jaune) par un élément non approprié empêche le recyclage de l'ensemble des déchets auxquels il est mélangé. Résultat : la totalité du chargement du camion-benne est refusée au centre de tri de Gennevilliers et réorientée

vers l'usine de Carrières-sur-Seine, pour incinération. En 2007, selon le rapport annuel du service environnement, les refus de tri ont été évalués à 296 tonnes, représentant 23% des déchets recyclables collectés. Un préjudice non négligeable aussi bien en termes de gestion des déchets que de coût pour la collectivité. Une tonne de déchets refusée par le centre de tri coûte deux fois plus cher ! Si vous ne savez pas où mettre un déchet, préférez la poubelle à ordures ménagères (couvercle marron). ■

Pour répondre à toutes vos questions : 0 800 866 296 (appel gratuit).
Le guide municipal *Simplifiez-vous le tri* est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie.

RECENSEMENT

J'AI 16 ANS, JE ME FAIS RECENSER

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Ils sont tenus de se présenter à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille de leurs parents, et se verront remettre une attestation de recensement. Ce document, à conserver précieusement, sera réclamé pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.). Après avoir été recensée, et jusqu'à l'âge de 25 ans, la personne doit tenir informé

le bureau du service national de rattachement (pour les Yvelines : BSN Versailles, BP 236, 00442 Armées) de tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle. ■

Mairie de Houilles, service de l'état civil (16, rue Gambetta).
Accueil : lundi, mardi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; jeudi, de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; samedi, de 8h30 à 12h.
Renseignements au 01 30 86 32 32.

HISTOIRE

CHRONIQUE DE RUES

L'Ovillois se propose de vous raconter la petite histoire des principales rues de Houilles. Ce mois-ci, il sera question de la rue Joseph-Bara. Joseph Bara est né à Palaiseau en 1779. Il est devenu, sans doute, l'un des enfants les plus célèbres que la France ait comptés. Cette notoriété, il la doit à son courage, mais aussi, et surtout, à ses dernières paroles. Pris dans une embuscade menée par des chouans, ce jeune garçon de 13 ans, sans doute enrôlé de force au sein d'un régiment, aurait été sommé de crier : « Vive le roi ! » ; il se serait écrié alors : « Vive la République ! » Et c'est ainsi qu'il serait tombé sous les balles des royalistes. Mais voilà, la vérité semble tout

autre. S'il meurt, c'est en voulant empêcher quelques chouans de s'emparer des chevaux sur lesquels il veillait. Mais Robespierre y vit l'occasion de célébrer l'esprit révolutionnaire du jeune garçon. Aussi, devant la Convention, il lui prêta les paroles que l'on sait et fit de lui une figure emblématique de la Révolution, « parfait modèle pour exciter dans les jeunes cœurs l'amour de la gloire, de la patrie et de la vertu ». Joseph Bara aura inspiré nombre de peintres qui, comme Robespierre, surent d'un simple fait divers enflammer les esprits et contribuèrent ainsi à créer un mythe : celui de l'enfant-héros. ■

Déchets recyclables pour poubelle jaune

Bouteilles et flacons en plastique bien égouttés



Journaux, magazines et prospectus

Boîtes métalliques bien vidées

Briques alimentaires et cartons, vidés de leur contenu

INTERNET

SIMPLE COMME UN CLIC !

En octobre, la Ville lancera sur son site Internet, un espace famille. Véritable guichet en ligne, il permettra d'effectuer le paiement des prestations municipales liées à la petite enfance. Grâce à cet outil de communication, les parents pourront effectuer le paiement en ligne (transaction sécurisée par carte bancaire) des prestations concernant le secteur de la petite enfance. Ce service, accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24,

facilitera les démarches administratives en supprimant les contraintes liées aux déplacements et aux heures d'ouverture au public. À terme, ce nouveau mode de paiement pourra être étendu à l'ensemble des autres prestations comme la restauration scolaire ou les centres de loisirs. La Mairie entend ainsi poursuivre la modernisation de l'accès aux services rendus à la population. ■

EN BREF

BACHELIERS 2008

En octobre prochain, la Mairie organisera une cérémonie à l'hôtel de ville en l'honneur des bacheliers ovillois de la promotion 2008. Les nouveaux diplômés, toutes sections confondues, avec ou sans mention, sont invités à s'inscrire (munis de leur diplôme), jusqu'au 30 septembre, auprès du service jeunesse. Service jeunesse, le Ginkgo (7/9, boulevard Jean-Jaurès). Renseignements au 01 61 04 42 68.

RÉNOVATION DES VESTIAIRES

Lancée en avril dernier, la première phase des travaux d'aménagement des vestiaires du gymnase Franco-Brondani est terminée. La seconde phase, qui s'engage actuellement, s'achèvera en décembre 2008. Le coût de l'opération s'élève à 277 718 € pour des locaux totalement rénovés et accessibles aux personnes handicapées. ■

VIE ASSOCIATIVE

TISSU ASSOCIATIF, HOUILLES A LA FIBRE !

La Ville de Houilles a le sens de la convivialité et de l'engagement ! Pour preuve : quelque 200 associations ovilleises occupent les terrains du sport, des loisirs, de la culture et du social. Petit tour d'horizon, et explications avec Joël Zani, président de l'Union des associations ovilleises (Unova).

Houilles compte près de 200 associations. Très investies dans la vie de leur cité, elles veulent maintenir cet « esprit village » qui fait la différence. L'année ovilleise s'écoule au rythme d'un calendrier riche en événements. Cette dynamique est le fruit d'un partenariat efficace entre la municipalité et les associations. « *Le tissu associatif ovilleis est très riche et diversifié, que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs, ou du social*, résume Joël Zani, le nouveau président de l'Union des associations ovilleises (Unova). *Et de nombreuses associations se montrent particulièrement actives !* »

Les associations ovilleises sont de tailles variées. La plupart ont une moyenne de 30 à 50 adhérents. Mais certaines parmi les plus importantes comptent plus de 1000 adhérents ! « *Cette dynamique associative est fortement relayée par la municipalité qui n'hésite pas à mettre ses équipements municipaux (stades et salles) à notre disposition* », note Joël Zani, lui-même président du SEL (service d'échanges local) de la boucle de la Seine, et présent également au sein du comité de jumelage de Houilles et de l'association Solidarité cadre Yvelines. En 2007, la municipalité a accordé une enveloppe de plus de 500 000 € de subventions aux associations. « *La Mairie nous apporte aussi un soutien en matière de communication et une aide logistique. Chaque trimestre, le service de la vie associative recense les besoins des associations : réservations de salles et de matériels (tables, chaises, portants, équipements audiovisuels...)* », poursuit Joël Zani. L'Unova s'occupe de la promotion et de la communication des associations ovilleises. C'est elle qui est en charge de l'organisation du Forum des associations (voir article p.7) en partenariat avec la Mairie. Les Ovilleis sont de grands sportifs. Et pour pratiquer leur sport préféré, ils ne manquent pas de clubs. Le guide édité par l'office municipal des sports (OMS) recense plus d'une trentaine de disciplines.

« Sports en fête », « Mérite sportif ovilleis », « Opération Houilles plage », « Tour de Houilles »... Tout au long de l'année, les manifestations sportives sont légion. Chaque année, fin décembre, la Corrida pédestre internationale organisée par le comité des fêtes attire les foules. Le public vient en



La vie associative ovilleise est animée par un tissu associatif particulièrement riche et diversifié.

nombre non seulement pour ovationner l'épreuve qualificative du championnat de France qui réunit les plus grandes foulées de l'athlétisme mondial, la Course des as ; mais aussi pour participer à la grande course populaire. Houilles est également avide de manifestations culturelles, de rencontres et d'échanges. Son comité de jumelage propose des voyages et des cours de langue à plus de 200 adhérents. Une grande variété d'associations organise des activités culturelles et de loisirs, s'adressant à toutes les générations. Notre ville sait aussi faire preuve de solidarité et de convi-



vialité. Elle est très investie dans les secteurs social et caritatif. Elle possède, entre autres, une épicerie sociale, L'Escalé, une aide vestimentaire, le Vestiaire ovilleis, un service d'échanges local (SEL) ovilleis et voisins... Elle participe chaque année au Téléthon. Sa dernière « Fête des voisins » a réuni plus de 4 000 convives. À cette occasion, l'Association des commerçants et artisans de Houilles (ACAH) a gracieusement offert pain, vin et charcuterie à plus de 60 organisateurs.

Et quand il s'agit simplement de musarder et de se divertir, les

Interview

« SOUTENIR LE DYNAMISME ASSOCIATIF »

Trois questions à Christophe Gout, adjoint au Maire, délégué à la vie associative, aux sports, à la culture et aux fêtes et cérémonies.



L'Ovilleis : Comment se porte la vie associative ovilleise ?

Christophe Gout : Avec près de 200 associations, Houilles est dotée d'un important tissu associatif. La Ville est particulièrement attentive à soutenir ce secteur et à conduire une politique qui va dans ce sens. Dans notre ville, de nombreuses

manifestations, souvent de grande envergure, reflètent le fort investissement associatif des Ovilleis. Il s'agit d'ailleurs souvent d'événements organisés en synergie par plusieurs associations et qui ne pourraient pas se dérouler sans l'apport considérable des bénévoles dans leur organisation aux côtés de la municipalité.

Quels sont les secteurs les plus porteurs ?

Je ne souhaite pas mettre en relief un secteur plus qu'un autre, mais chacun sait que Houilles est une ville très sportive : un Ovilleis sur six adhère à un club sportif. Notre ville fait aussi preuve d'une grande vitalité caritative, un secteur éminemment actif dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse d'aide aux personnes, d'alphabétisation ou de bien d'autres sujets encore. De nombreuses associations de toutes tailles s'investissent chacune dans leur secteur. C'est leur diversité et la

variété des publics auxquels elles s'adressent qui sont essentielles.

Comment souhaitez-vous développer cette dynamique associative ?

Nous souhaitons soutenir le dynamisme associatif en apportant aux structures locales un apport logistique (mises à disposition de salles et de matériel, prêts de bus, etc.), une expertise (par exemple lors de la création d'une association pour des conseils et aides aux démarches) et un soutien financier (au travers de subventions). Notre objectif est de relayer les associations porteuses d'initiatives, de développer le Forum des associations pour en faire un rendez-vous ovilleis incontournable, et de conduire une politique foncière permettant de répondre à la demande de locaux des associations.

Propos recueillis par Sophie Jobez.



FORUM DES ASSOCIATIONS, LE VILLAGE S'ANIME

Le Forum des associations a lieu le 13 septembre prochain, de 10 h à 18 h, dans le parc Charles-de-Gaulle. Au programme de cette édition 2008 : la présentation du nouveau passeport bénévole et une foule d'animations...

« Faire du Forum un rendez-vous encore plus festif et convivial qui démontre toute la richesse et la vitalité des associations oilloises », tel est l'objectif de l'Union des associations oilloises (Unova), co-organisatrice du Forum aux côtés de la municipalité. Cette année, plus d'une soixantaine d'associations sont présentes sur le Forum. Un nombre record ! L'objectif de cette manifestation est bien sûr de faire connaître au public la diversité des activités proposées et des actions menées par les nombreuses associations oilloises. Mais il s'agit aussi pour ces structures locales d'une occasion unique pour mobiliser de nouveaux bénévoles, sans lesquels elles ne peuvent exister. Le Forum 2008 relève le défi et saisit l'occasion pour présenter le passeport bénévole. La Ville mettra 300 exemplaires à la disposition des associations et de leurs adhérents. Ce nouveau dispositif, reconnu par l'ANPE et l'AFPA, va permettre au bénévole de faire valider les acquis de son engagement associatif dans son parcours professionnel (voir informations ci-dessous). Pour

les associations, c'est la possibilité de motiver des bénévoles, mais également de s'adapter à leurs attentes en prenant en compte leur situation personnelle (personne en recherche d'emploi ou en parcours de reconversion, etc.). L'an passé, le Forum a accueilli plus d'un millier d'Oillois et les adhésions de bénévoles ont enregistré une progression. Une tendance à la hausse que les associations espèrent voir confirmée cette année... Pour cette édition 2008, le Forum se transforme en village et accueille de nombreuses animations. La Mairie a mis à la disposition des associations des barnums de tailles variées et des guirlandes lumineuses multicolores « façon guinguette ». Des exhibitions sont prévues toutes les heures. Au menu, des performances sportives en tous genres (danse, escrime, karaté, capoeira...) et des démonstrations (premiers secours, défibrillateurs cardiaques) faites par les sapeurs-pompiers. Autre nouveauté cette année, la possibilité de se restaurer sur place, et de profiter d'un espace « barbecue ». Bon Forum à tous !

S.J.



associations sont encore de la partie : lors du marché de Noël et du carnaval des enfants, ou pour organiser la grande braderie (seconde du genre après sa célèbre consœur lilloise, avec plus de 2000 exposants sur un parcours de 13 kilomètres). Ce ne sont là que quelques exemples parmi tant d'autres, qui démontrent la très grande vitalité associative dont notre ville peut se prévaloir... ■

S.J.



INFORMATIONS PRATIQUES

Trouver une association

Le *Guide pratique* de la Ville répertorie toutes les associations locales. Vous y trouverez toutes les coordonnées et les informations utiles, par secteurs d'activités et par disciplines. Il est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie (16, rue Gambetta). L'annuaire associatif est aussi consultable en ligne sur le site officiel de la Ville de Houilles, www.ville-houilles.fr, dans la rubrique Sports et culture, au chapitre « Les associations de la ville ».

Faire connaître votre association

Pour figurer dans le *Guide pratique* de la Ville, prenez contact avec le service des sports et de la vie associative. Annexe de la mairie (parc Charles-de-Gaulle). Tél. : 0130863370/3371

Le passeport bénévole

Lancé à l'initiative du réseau France Bénévolat, le passeport bénévole a pour objectif de valoriser les compétences de ceux qui agissent

bénévolement dans les associations. Il bénéficie de l'appui de l'ANPE, de l'AFPA et est diffusé au prix de 1 € dans tous les grands réseaux associatifs. Il permet au bénévole d'exploiter son engagement associatif dans son parcours professionnel, pour renforcer ses compétences ou pour évoluer. C'est un outil de traçabilité des compétences acquises en situation de bénévolat, utilisable dans le cadre d'une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Renseignements sur www.passeport-benevole.org

Bénévole français...

En France, près de 14 millions de bénévoles apportent leur concours à un million d'associations. 30% d'entre eux sont salariés. Parmi les bénévoles dits « réguliers », on compte 50% de retraités qui consacrent en moyenne quatre à cinq heures hebdomadaires de leur temps à une ou plusieurs associations. Les bénévoles réguliers constituent 1/3 des bénévoles. Le

bénévolat dans les associations équivaut environ à 720000 emplois à temps plein. Les secteurs les mieux pourvus sont la culture et les loisirs (31%), suivis du sport (25%), de la défense des droits (17%), de l'action sociale, de la santé et de l'humanitaire (14%) et de l'éducation (13%)¹.

... et oillois

Dès le 1^{er} septembre, les associations à la recherche de bénévoles déposeront leurs annonces sur le site de la Ville : www.ville-houilles.fr. À Houilles, les bénévoles sont plus rares dans les secteurs du social, de la culture et des loisirs. Il faut savoir qu'il existe une multitude de « formules » de bénévolat, et qu'il suffit parfois de donner une ou deux heures par mois de son temps ou même un petit coup de main ponctuel pour permettre à une association de poursuivre ses actions.

1. Sources Insee (Économie et Statistiques, « Le bénévolat », n° 372, février 2005).

Publicité

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Frédéric Farago (société CMP) au 06 11 59 05 32.



VIE ASSOCIATIVE

L'INNER WHEEL FAIT TOURNER LA ROUE DU CŒUR

Mayie Bresset a pris la présidence de l'Inner Wheel 2000 boucle de la Seine, en juillet 2007, avec des projets plein la tête. Cette association de femmes de rotariens collecte des fonds pour financer des actions de solidarité. L'argent récolté est remis à des associations caritatives ou investi dans des projets spécifiques. Cette année, l'Inner Wheel a offert un baptême de l'air à quatre enfants malades de l'institut Gustave-Roussy, remis un tableau d'animations et un lecteur-enregistreur de DVD aux pensionnaires du Donjon, parrainé un enfant cambodgien avec l'association humanitaire Pour un sourire d'enfant... « *Cependant, le soutien de L'Escale, l'épicerie sociale de Houilles, fait partie de nos actions prioritaires* », précise Mayie Bresset. Deux des membres de l'Inner Wheel sont régulièrement présents lors des distributions heb-

domadaires et, tous les trimestres, l'association organise des collectes alimentaires dans les grandes surfaces comme Attac ou Intermarché. En juin dernier, l'association a remis un chèque de 1 000 € à L'Escale. Des actions communes sont également menées avec les rotary clubs de Houilles-Bezons-Sartrouville, du Vésinet et de Maisons-Laffitte. Cet hiver, 800 colis de gants, écharpes et chaussettes ont pu être remis au Samu social pour être ensuite distribués aux personnes sans domicile fixe. À l'avenir, l'Inner Wheel souhaite poursuivre ses actions au profit des enfants malades hospitalisés à l'institut de cancérologie Gustave-Roussy. ■

S. J.

Inner Wheel 2000
boucle de la Seine
Renseignements au 01 39 14 98 70.



Les bénévoles de l'Inner Wheel s'investissent pour financer des actions de solidarité.

ENVIRONNEMENT

L'EAU C'EST LA VIE, DONNEZ VOTRE AVIS

L'eau est de loin notre bien commun le plus précieux et sa protection est un défi qui nous concerne tous. Pour maîtriser les pollutions, préserver la qualité de nos rivières et prévenir les risques, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2010-2015 a fixé des objectifs d'amélioration de la qualité des rivières et de l'eau. À cet effet, une consultation régionale est lancée jusqu'au 15 octobre 2008 pour recueillir votre avis sur la pertinence des actions prévues sur l'eau dans le bassin Seine-Normandie. ■

Pour répondre directement au questionnaire : www.eau-seine-normandie.fr

EN BREF

PASSATION DE COMMANDEMENT

Le capitaine de frégate Patrick Chevallier qui dirige actuellement le centre Commandant-Millé, quittera ses fonctions, fin septembre, pour diriger la direction régionale des systèmes d'information de la marine (DIRSIM) située sur la base de Houilles. Le capitaine de frégate Frédéric Balaresque lui succédera comme commandant du site de Houilles.

ASSURANCE-MALADIE

Depuis le 1^{er} juillet 2008, l'assurance-maladie des Yvelines a changé de numéro de téléphone. Pour toutes questions, l'assuré doit composer le 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie chargée d'assurer la garde à partir de 20h, il convient de contacter le commissariat de Houilles au 01 61 04 21 00.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Brigitte Dujardin, écrivain public indépendant, agréementée par l'académie des écrivains publics de France (AEPF), propose ses compétences pour rédiger toutes formes de lettres, articles, relire et corriger un rapport de stage, un mémoire ou travailler en commun un récit de vie. Pour prendre rendez-vous : 06 37 01 75 27 ; par courriel : brigitte.dujardin@wanadoo.fr ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Ensemble résolument à gauche,
1 élu

ÉGALITE ?

Dernièrement, je présentais au Conseil municipal un vœu en faveur du vote de tous les étrangers aux élections locales. En effet, seuls les ressortissants des pays de l'Union européenne sont invités à accomplir leur devoir de citoyen. Il est difficile d'admettre que certains étrangers ont des droits et d'autres uniquement le devoir de payer des impôts. Comment parler d'intégration quand la République exclut de la vie politique les ressortissants des pays hors UE. Le Maire, sous des prétextes de conscience individuelle, affirme que le Conseil municipal n'est pas le lieu d'un tel débat. C'est pourtant la conscience individuelle devenue collective qui lie Houilles à V. Schœlcher et à l'abolition de l'esclavage. C'est vrai qu'il est plus facile d'honorer des disparus éminemment reconnus que de prendre position en faveur du droit de vote des immigrés. Enfin, souhaitons que le bon sens l'emporte et que la France rejoigne les 17 pays qui ont déjà pris cette décision hautement symbolique.

Claude Boivin
Ensemble Résolument à Gauche

Les verts Houilles écologie,
1 élu

DÉVELOPPEMENT DURABLE : POUR UNE APPLICATION IMMÉDIATE

Les jeux de Pékin sont terminés. Les nappes phréatiques scandaleusement détournées pour le bien des athlètes et de leur confort pourront de nouveau alimenter les populations locales. Quant à nous (Verts Houilles Écologie), nous espérons une rentrée Verte, significative, innovante et audacieuse. Nous étions dans l'expectative, prêts à interpeller le Maire dès septembre. Nous n'aurons pas à le faire, je viens en effet d'être convié à participer à « *un premier groupe de travail restreint, dans le cadre d'une réflexion sur le développement durable* », sauf si c'est la réflexion qui vire au durable. À Montreuil, Dominique Voynet a interdit et mis au placard les produits chimiques, engrais et pesticides au bénéfice du binage et autres régulateurs naturels. Sur Houilles, des mystérieux hommes en blanc pulvérisent encore, à des heures indues, des substances qui ne rassurent pas nos concitoyens.

Carlos Lopes
Les Verts Houilles Écologie
06 30 66 37 98
carlos.lopes@ville-houilles.fr

Pour et avec les Ovillois,
2 élus

CHERS OVILLOISES ET OVILLOIS,

Houilles est une ville dont le patrimoine architectural doit rester harmonieux. Or, notre ville ne dispose pas actuellement de charte de couleurs. Il serait possible de profiter de la conversion prochaine du Plan d'Occupation des Sols en PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour adopter une charte de couleurs intégrée au PLU. Les élus démocrates proposent donc la définition d'une palette de couleurs, en concertation avec les Ovillois. La charte serait suffisamment ouverte pour s'appliquer harmonieusement aux constructions aussi bien anciennes que modernes, neuves ou en rénovation. C'est le cas par exemple à Andrésy : <http://blog.couleuraddict.com/tag/Charte%20de%20couleurs> Les Ovillois déposant un permis de construire ou une déclaration de travaux se verraient remettre cette charte des couleurs qui aura été démocratiquement définie en tenant compte des souhaits des Ovillois, puis adoptée par le Conseil municipal dans le cadre du PLU.

Groupe des élus démocrates
Pour et avec les Ovillois :
Bruno Comby, Christelle Do Thanh. Contact : 01 30 86 00 33
<http://modem.ovillois.free.fr>

Houilles, la ville a réussir ensemble,
3 élus

DU TRAVAIL MUNICIPAL... POUR TOUS

Les comptes rendus du Conseil municipal ne reflètent en rien la physionomie des échanges et des positions, individuelles ou collectives. C'est dommage car ils ne permettent pas à chaque citoyen de connaître la raison pour laquelle tel vote a été effectué. Ils ne sont également pas le gage d'une démocratie éclairée puisqu'ils ne reflètent que le fait majoritaire. Aussi, notre Groupe communiquera ses positions à la population dans le cadre d'un « journal » qui paraîtra trois fois par an. Le premier numéro sortira d'ici fin octobre. Nous attendons, à cette rentrée, une politique volontariste de Monsieur le Maire en terme de création de logements à prix modérés qui permettent aux familles en difficulté et aux jeunes de rester à Houilles s'ils le désirent. Ainsi, notre ville participera réellement à l'ambition nationale dont elle est aujourd'hui une mauvaise élève. Nous souhaitons également que la finalisation de la ZAC de l'Église ne soit pas qu'un slogan électoral. Nous sommes prêts à y travailler dans l'harmonie à condition que ce vieux dossier mal ficelé ne soit plus considéré comme un secret d'État... de polichinelle.

Jean-Pierre Mottura, Corinne Haener et Florian Bohème
<http://leselusdehouilles.parti-socialiste.fr> / Tél. : 06 73 25 88 02

ID Commune,
28 élus

UNE RENTRÉE STUDIEUSE

Élargissement de la durée de la pause méridienne, fin annoncée des travaux du futur espace culturel « La Graineterie », démarrage des travaux du commissariat, extension du gymnase Jean-Guimier...

Les exemples qui illustrent la densité du programme de cette rentrée ne manquent pas.

Notre équipe renouvelée s'y présente en rang serré, forte de son expérience et de votre confiance, riche de ses sensibilités différentes. Notre objectif reste le même : maintenir le cap et continuer à travailler dans l'intérêt des Ovillois.

Cette politique de réalisations ambitieuses ne serait pas possible sans la compétence des agents et techniciens des services municipaux.

Excellente rentrée à tous.

Les élus du groupe ID Commune,
majorité municipale.
contact@idcommune.com

SOCIAL

LA PATTE SUR LE CŒUR

Le meilleur ami de l'homme peut aussi avoir des vertus thérapeutiques. C'est le cas en zoothérapie, une pratique qui se développe notamment auprès des personnes âgées. Baudoin Duriez, 27 ans, a nourri sa vocation en travaillant dans des écoles de formation pour chiens-guides. Il y a deux ans, il a fondé l'association de zoothérapie de Paris, La Patte sur le cœur.

« La zoothérapie est une médiation assistée par l'animal, explique-t-il. Le chien est le médiateur, il est facteur de motivation et de stimulation cognitive et motrice. »

Au Parc du donjon, résidence médicalisée pour personnes âgées, la visite de Baudoin, accompagné de Vanie, un golden retriever âgé de trois ans, a lieu tous les vendredis à la même heure. Pour les résidents, c'est simplement « la visite du chien ». L'équipe paramédicale détermine au préalable à qui peuvent s'adresser les séances de zoothérapie. « Les personnes âgées présentent des pathologies variées, explique Clémence Michel, psychomotricienne. La zoothérapie est une approche complémentaire de la prise en charge psychomotricienne ou du suivi psychologique, visant à améliorer et à

Baudoin Duriez, zoothérapeute, lors d'une séance à la résidence médicalisée le Parc du donjon.



maintenir différents domaines de compétences : moteur, cognitif, affectif ou relationnel. »

L'équipe paramédicale de la résidence a proposé à six personnes aimant les chiens de rencontrer Baudoin et Vanie pour un premier contact. Au final, trois d'entre elles seront retenues pour suivre un programme qui se déroulera sur quatre mois. « La notion de plaisir est importante, poursuit Baudoin, mais ces ateliers ne sont pas des animations. Pour chaque personne, nous nous fixons des objectifs que nous évaluons après chaque séance. » L'approche dépend de l'état de santé des

personnes. Le zoothérapeute travaille au moyen d'ateliers clairement définis. Il peut s'agir de sociabilisation ou de communication, de motricité globale et d'équilibre ou de motricité fine et de praxis. Le jeune golden retriever Vanie participe avec enthousiasme à tous ces ateliers, d'autant qu'on lui demande souvent de se prêter à des soins, brossage et caresses à la clé. Hormis sa spécificité thérapeutique, Vanie est aussi un excellent vecteur de communication. Que ce soit entre les résidents eux-mêmes, entre les résidents et leur famille ou bien encore entre les résidents et le personnel. ■

S. J.

RENCONTRE

EDMOND MENSA,
PRIX SERVIR 2007

Edmond Mensa.

Quand on lui parle du prix Servir, Edmond Mensa relativise, d'un petit geste de la main. Cette distinction qui lui a été décernée par le rotary club de Houilles-Bezons-Sartrouville, il l'a reçue au printemps dernier, des mains du maire, Alexandre Joly. Elle vient récompenser le « parcours associatif, le dévouement et l'expérience de terrain » de cet ex-inspecteur des finances ovoillois. Mais pour Edmond Mensa, le goût des autres, du partage et de l'amitié, cela lui semble tout naturel. « Certes, nous avons beaucoup donné de notre temps, dit-il, associant spontanément son épouse Suzanne à son prix, mais nous avons aussi fait de belles rencontres et de merveilleux voyages ! »

Lorsqu'ils étaient jeunes, les Mensa venaient à Houilles en tramway passer un week-end à la campagne. L'endroit leur a plu. Ils s'y sont installés. C'était en 1954. À présent, ils revendiquent

chacun 88 printemps. La veille de notre rencontre, ils étaient à Giverny avec les membres de C3A (Association amitié activité). Edmond Mensa n'a pas encore renoncé à présider ce club ovoillois qui a compté jusqu'à 600 membres. Il l'a rejoint en 1980 à sa retraite. À cette période, il a entamé une nouvelle vie, associative et intense. Il a été trésorier du comité des fêtes, contrôleur des comptes de la Fédération nationale des comités des fêtes, a participé à l'organisation de toutes les grandes manifestations ovoilloises, à la Corrida bien sûr... Pour les membres de C3A, il s'est beaucoup investi. « Beaucoup de gens sont seuls, il faut briser cette solitude... » Aujourd'hui, il aimerait bien raccrocher et céder son siège « à un plus jeune ». Mais il n'a pas de successeur et ne parvient pas à se résoudre à « priver tous ces gens d'un bonheur collectif partagé ». ■

S. J.

VIE DES QUARTIERS

DES RÉUNIONS
PRÈS DE CHEZ VOUS

Depuis mars 2007, le cycle des réunions de quartier avait été interrompu en raison des élections municipales. Septembre sonne la reprise ! Le premier rendez-vous public de la saison aura lieu dans le quartier Les Blanchés, le 18 septembre, à l'école Paul-Bréjeat. L'occasion pour les riverains de rencontrer le Maire et les élus, de débattre des projets municipaux et de faire part de leurs attentes. En présence des responsables des services de la Ville et des élus, la réunion débute par le discours d'accueil du délégué de quartier, suivi de l'ordre du jour présenté par le Maire. Ensuite, après un bref bilan des réalisations en matière de voirie, les riverains

sont invités à prendre la parole sur des questions concernant la vie de quartier. Tous les sujets sont abordés sans exclusivité pourvu qu'ils relèvent de la compétence de la municipalité. Une fois le débat clôt, Alexandre Joly présente les grands projets conduits par la municipalité. À l'issue de la réunion, le traditionnel verre de l'amitié réunit habitants, élus et responsables des services de la Mairie. ■

Réunion publique
du quartier Les Blanchés.
Jeudi 18 septembre, à 19h30,
à l'école Paul-Bréjeat
(5, rue Ferdinand-Buisson).
Renseignements au 01 30 86 32 01.



La réunion de quartier permet un dialogue direct entre les habitants et le Maire de Houilles sur les questions d'intérêt local.

ANIMATIONS

LES RENCONTRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Jules-Verne, au-delà de sa mission de diffusion de documents et de promotion du livre, organise, tout au long de l'année, de nombreuses animations gratuites pour les enfants et les adultes. Revue de détails.

Pour les enfants

> **Des histoires pour mon bébé** : une fois par mois, jeunes papas et mamans accompagnés de leurs enfants en bas âge (jusqu'à 30 mois) sont invités à venir découvrir ou enrichir leur répertoire de berceuses, comptines et histoires pour enfants proposées par les bibliothécaires. Un moment de partage joyeux et convivial !

> **Des chansons pour les petites oreilles** : des chansons drôles et des comptines issues du répertoire traditionnel pour les enfants (de 3 à 6 ans) accompagnés de leurs parents.

> **L'heure magique** : une fois tous les deux mois, la bibliothèque accueille un conteur professionnel. Un moment fort d'émerveillement et d'évasion pour les enfants âgés de 2 ans et demi à 10 ans.

> **Contes du mercredi** : cette animation hebdomadaire se divise en deux catégories selon les publics : « le conte des tout-petits » s'adresse aux enfants de 2 ans et demi à 4 ans tandis que « l'heure du conte » est proposée, en alternance, une semaine

sur deux, aux enfants de 5 à 8 ans. Chacune des séances met à l'honneur des ouvrages « coup de cœur » puisés dans l'édition pour la jeunesse.

Pour les adultes

> **Des livres et moi** : une fois tous les deux mois, ce club de lecture réunit des amoureux de la littérature. Autour d'une thématique à chaque fois renouvelée, c'est l'occasion d'offrir de nouveaux champs de réflexion ou d'évasion littéraire. Tous les genres sont abordés : roman, poésie, essai, nouvelle, bande dessinée...

> **Initiation au multimédia** : des séances d'initiation gratuites à l'outil informatique sont proposées aux adultes autour de quatre modules (l'Internet, le système d'exploitation Windows XP, le traitement de texte, la messagerie électronique). Cet apprentissage de base a lieu les mardi et jeudi, de 17h à 19h, et le samedi, de 10h à 12h. Réservation obligatoire pour un groupe limité à trois personnes. ■

Bibliothèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au
01 39 68 68 20 (section adultes) /
01 39 68 89 09 (section jeunesse).
Site Internet : www.bm-houilles.fr

Mardi 2 septembre**Rentrée scolaire**

> à partir de 8 h 30

Dimanche 5 septembre**Anniversaire de la Libération**

Messe solennelle célébrée en l'église Notre-Dame de Chatou

> à 9 h 30

Mercredi 17 septembre**Conte des tout-petits**

De 2 ans et demi à 4 ans, à la bibliothèque Jules-Verne

> à 11 h

Samedi 20 septembre**Journée de l'écologie au quotidien**

Parc Charles-de-Gaulle

> de 10 h à 19 h

Mercredi 24 septembre**Heure du conte**

Pour les 5-8 ans, à la bibliothèque Jules-Verne

> à 11 h

Jeudi 25 septembre**Conseil municipal**

À l'hôtel de ville.

> à 20 h 30

Lundi 1^{er} octobre**Conseil communautaire de la CCBS**

Mairie du Vésinet

> à 20 h 30

LOISIRS

À BICYCLETTE...

Dans le cadre des « Franciliennes 2008 », la grande fête du cyclotourisme en Île-de-France, la section cyclo des Sports olympiques de Houilles (SOH) organise, le 21 septembre, plusieurs sorties ouvertes à tous.



de son admiration pour l'autre en affichant la même intention : celle de porter aux nues la prédominance des Lumières ; pour l'impératrice en voulant en être la protectrice ; pour le philosophe en faisant tout pour qu'on lui en reconnaisse la paternité. ■

Concert-lecture
en l'église Saint-Nicolas.
Dimanche 28 septembre, à 17h.
Entrée : 10€, 8€ (demandeurs
d'emploi, familles nombreuses,
étudiants) et 6€ (moins de 18 ans).
Gratuit pour les élèves
du conservatoire.
Renseignements au 01 30 86 33 82.

Chaque année, en septembre, les Franciliennes rassemblent les adeptes de la petite reine pour parcourir l'Île-de-France. Cette opération organisée par la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) permet, sur un ou deux jours, de pratiquer le vélo tout en découvrant le patrimoine de la région. Houilles sera d'ailleurs, et pour la première fois, un point de passage sur un des trajets des Franciliennes.

De son côté mais toujours dans le cadre de cet événement, la section cyclo des Sports olympiques de Houilles (SOH) propose deux rendez-vous, le dimanche 21 septembre. Les cyclistes les plus aguerris pourront participer à la « randonnée route » sur des circuits fléchés de 54,83 et 104 km. L'autre programme, baptisé « vélo découverte », concerne plus spécifiquement les amateurs de balades tranquilles. « Ce sont des parcours en boucle, encadrés par des professionnels de la section, que l'on conseille surtout aux familles et

aux personnes peu habituées à la pratique du vélo. Le point fort du « vélo découverte » est la traversée de la Seine en bac », commente Gérard Moulin, responsable des événements au sein de la section cyclo des SOH. Toutes ses manifestations sont ouvertes à tous les cyclistes et ne nécessitent ni licence ni cotisation. Seule la randonnée est payante (frais de participation modiques). Pour participer : s'inscrire auprès du club omnisports SOH. ■

V.D.

Dimanche 21 septembre.
Lieu de rendez-vous (départ et arrivée) : stade Maurice-Baquet (97, rue Vaucanson).

> Randonnée route (participation de 3€) : départs de 7 h 30 à 9 h.

> Vélo découverte (gratuit) : départs de 9 h 30 à 11 h 30.

Inscriptions sur place ou au 01 39 15 09 75 (de 16 h à 19 h).
Courriel : cyclo@sohouilles.com

CONCERT-LECTURE

DES LETTRES, DE LA MUSIQUE

Un concert-lecture aura lieu, le 28 septembre, en l'église Saint-Nicolas, autour de la correspondance entre deux personnages emblématiques des Lumières : Voltaire et Catherine II de Russie. Une sélection de ces lettres (1763-1778) sera lue par Nadège Lugan, comédienne, et Dominique Bessette. Les lectures seront illustrées musicalement par des œuvres de l'époque, interprétées au clavecin par Benjamin Steens. Cette importante correspondance, qui a été portée à la connaissance du public vers 1786 malgré les protestations de l'impératrice, mêle adoration, amours platoniques, réflexions philosophiques et commentaires politiques. Dans ces échanges épistolaires, chacun des acteurs fait part

STAGE DE DANSE TRADITIONNELLE

EN CADENCE !

Les inscriptions sont ouvertes pour participer gratuitement, le 4 octobre, au stage de danses traditionnelles de haute Auvergne. Il aura lieu, de 14 h à 18 h, au Triplex, et sera animé par le Trio DCA, une référence en matière de groupes de musique à danser du

Massif central. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du service culturel, au 01 30 86 33 82 ou par courriel, service.culturel@ville-houilles.fr. Attention : places limitées ! ■

HUILLES PLAGE



Au cœur de Houilles, la plage ! Du 7 juin au 25 août, un vaste espace de sable fin aménagé dans le parc Charles-de-Gaulle a accueilli des activités ludiques et sportives pour les Ovillois de tous âges. Les adeptes du farniente ont, quant à eux, apprécié les transats mis à leur disposition. Cette opération a nécessité l'apport de 300 tonnes de sable !

« VILLE SOLIDAIRE ET CONVIVIALE »



Le 27 mai, plus de 4000 Ovillois s'étaient mobilisés pour créer une soixantaine de lieux festifs à l'occasion de la Fête des voisins. Dans notre commune, cette démarche conviviale et citoyenne qui prend chaque année plus d'ampleur a été récompensée par le label européen de « ville conviviale et solidaire ». Ce label a été remis, en juin dernier, au Maire par Atanase Perifan, fondateur et délégué général de l'association Fête des voisins.

EXPRESSIONS DE RUE

Le 14 juin, six spectacles de rue se sont succédé dans le parc Charles-de-Gaulle. Cirque, théâtre, danse... un programme éclectique qui a ravi tous les publics.



MUSIQUE EN FÊTE

Le 21 juin, deux scènes ouvertes ont accueillies groupes professionnels et amateurs pour célébrer la 27^e édition de la Fête de la musique. Du hip-hop à la techno, de la musique classique au rock, la programmation a respecté l'esprit de cet événement placé sous le signe de la diversité et de la créativité.



Standard mairie : 01 30 86 32 32.
Découvrez toute l'actualité ovilloise sur le site Internet : www.ville-houilles.fr

CARNET



Le bébé de juin : Yasmine Amghir, entourée de sa famille.

Naissances

Avril

Rayan Aziz,
Joachim Baillon,
Valentine Druelle,
Amir Hassoun.

Mai

Razafiniri Ahamada
Abdou,
Adrien Arouca-Mentrel,
Urielle Baeta,
Yuuto Bodin-Ono,
Emy Brault,
Eléonore Bryere,
Camille Charitonsky,
Quentin Cornier,
Hugo Coupiac,
Gaetan Debouche,
Andreia Dias,
Pablo Ewande-Fernandez,
Romain Grosland,
Cyrus Guguen,
Loane Guilmin,
Renan Jacqmin,
Auriane Legay,
Clémence Legay,
Chloé Lehoussel,
Camille Lemonnier,
Eva Lemonnier,

Hugo Lhomme,
Kyllian Lim,
Asttey Louya,
William Ludsor,
Sanjay Ramatchandirane,
Andy Samson,
Camille Smolders,
Alix Tocquet,
Yannis Trenel-Desbois,
Chloé Vanbremeersch,
Léonie Vavon,
Christelle Waked.

Juin

Ruben Alves,
Yasmine Amghir,
Josh Andrianadolo,
Agathe Austruy,
Alexandra Béguey,
Issac Bouaïssi,
Neïla Bougria,
Adam Couderc,
Nathan Drussy,
Clélia Freslon,
Romain Giboire,
Solenne Gillet,
Pierre Hansen,
Hana Jasko,

Noa Le Troquer,
Guillaume Lebrun,
Mathis Lee,
Léa Leite,
Maxence Leroy,
Antonine Lescaroux,
Maxime Lyautey,
Raphaël Lyautey,
Julie Marco,
Morgane Milcent,
Andréa Monchecourt,
Norhaine Nahi,
Nathan Nahmias,
Ombeline Orvoën,
Sarah Pailler,
Boris Panic,
Ronan Questel,
Clara Robert,
Léa Rougeul,
Henri Toutain,
Axel Varela,
Berryle Velo.

Mariages

Mai

Emmanuel Arnal
et Francesca Leroux,
Elyes Atallah
et Oum-Kalthoum Ghaleb,
Patrick Berneau
et Christiane Becmérian,
Thomas Binet
et Laurence Oberlé,
Salim Bouaïssi
et Assia Khanfri,
Filipe Campos dos Santos
et Rita Rodrigues Ribeiro,
Fabien Cauvet
et Louise Gallienne,
Cristovao dos Santos
et Alice Privé,
Cyril Gounon
et Ivonne Vandenbulcke,
Vincent Legent
et Valérie Leclere,

Michel Maestri
et Sandrine Corpet,
Erick Ndzana et Christelle
Djeukam Pougoum Agui,
Arnaud Papinet
et Sandrine Perdereau,
Cédric Santelli
et Olivia de Sousa,
Emile Scherrer
et Séverine Tien-mi-tié,
Christophe Zabulon
et Tarsi Dal.

Juin

Hassan Assougti
et Bouchra Azri,
Matthieu Bastien
et Sandrine M'Body,
Samir Ben Amara
et Fatima Debbah,
Jean-Claude Bodiguel
et Neluta Popescu,
Bernard Boulet
et Jacqueline Milot,
Nicolas Bourguignon
et Stéphanie Hamon,
Frédéric Buis
et Nadine Lecomte,
William Cabrimol
et Jessica Darien,
Mickaël Calzarelli
et Wiaam Herradi,
Zéphyr Carré
et Sylvie Souza,
Stéphane Chaussin
et Virginie Hartemann,
Rachid Chenafi
et Charlene Laurent,
Jacques Cremer
et Annie Delannoy,
Christophe de Percin
et Barbara Raverdy,
Cédric Djeacoumar
et Priya Ilango,
Julien Dumontet
et Tatiana Fin,

Francisco Encinas
et Carole Le Vansa,
David Galego et Stéphanie
Legrandjacques,
Karim Lachachi et Sara
Haimeur,
Franck Maroudin et Laure
Lopez,
Stéphane Mathieu et
Carole Laronche,
Nuno Monteiro Cunha et
Susana Medeiros Gomes,
Jean Penicaud et Patricia
Manuguerra,
Cyril Perney et Agnès
Bellenoue,
Benoit Salaud et Khaddouj
Oumouzoune,
Blaise Tchamagni et Lilian
Kouegang,
Jean-Pierre Terzi et
Catherine Moisan,
Patrick Torrão et Elsa
Batista,
Christian Triboulet et
Catherine Leveille,
Denis Villalon et Karine
Pouëssel,
Ahmed Zallat et Bouchra
Maayati,
Mohamed Ziane et Karima
Tadjer.

Décès

Mai

Christian Bouschbacher,
Yvonne Chardin,
Lucie Fécamp

(veuve Detoisien),
Maria Gonzalez Perale
(épouse Gauthier),
Simonne Guillard
(veuve Bourgain),
Marie Herry (veuve Ragil),
Yvette Lepage
(veuve Salins),
Simonne Nicol,
Gilberte Perez
(épouse Tomala),
Ahmed Saïdani,
Patrick Servy.

Juin

Marguerite Amiard
(épouse Grandin),
Spérando Bernardelli,
Rolande Cadot
(veuve Chenin),
Hocine Chara,
Georges Chevalier,
Claude Coudrin,
Emidio Da Silva Oliveira,
André Dagher,
Sylvaine François,
Jacky François,
Étienne Guérin,
Paul Jacqmon,
Jean Kerloëguen,
Jacqueline Lépine,
Guy Mancel,
Madeleine Marie
(veuve Delvert),
Mohamed Ouahman,
Joseph Rostan,
Sylviane Signeau
(veuve Bouard-Gomet).

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi /
Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michael Barriera,
Lionel Pagès / Secrétaire de rédaction et correcteur : Olivier Chauche /
Ont collaboré : Vincent Dubuc, Catherine Fritsch, Sophie Jobez / Tirage :
15 000 exemplaires / Impression : Maulde et Renou / Distribution : Trinité /
ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles Cedex